CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E207233** **VALABLE JUSQU'AU** **24/11/2026**

ÉDITÉ LE 16/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/10/1973
Capital : 260 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE
Siret : 947 352 100 00038
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 4020385-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011194543204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011194543204
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : CABINET ETUDES & REALISATIONS TECHNIQUES

Sigle : CET
6 RUE DU BALLON D'ALSACE
ZI DE LA DOLLER
68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Téléphone : 0389820180 **Fax :**
Portable : 0667369410
Responsabilité légale :
SCHEIBEL FRANCK GÉRANT

Site Internet : www.cet-elec.fr
E-mail : cet@cet-elec.fr

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 671 962 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	5	25/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2025 08:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E207233** **VALABLE JUSQU'AU** **24/11/2026**

ÉDITÉ LE **16/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/10/1973
Capital : 260 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE

Siret : **947 352 100 00038**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 4020385-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011194543204
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011194543204
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **CABINET ETUDES & REALISATIONS TECHNIQUES**
Sigle : CET
6 RUE DU BALLON D'ALSACE
ZI DE LA DOLLER
68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Téléphone : 0389820180 **Fax :**
Portable : 0667369410

Site Internet : www.cet-elec.fr
E-mail : cet@cet-elec.fr

Responsabilité légale :
SCHEIBEL FRANCK GÉRANT

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	25/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Panneaux solaires photovoltaïques	25/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.